

Interpellation

Faut-il maintenir tel quel le projet de musée des Beaux Arts?

La collection Planque a toujours été qualifiée de "trésor artistique" par les partisans du nouveau Musée des Beaux Arts. Cette collection, estimée entre 120 et 130 millions de francs par ses dépositaires, était censée combler le trou béant des collections actuelles du musée en matière d'art international de la première moitié du XX^e siècle. « Le départ de la collection Planque aurait pour nous des conséquences gravissimes », déclarait Bernhard Fibicher, directeur du Musée des Beaux Arts, à 24 heures, le 14 mai 2009. « Il risquerait même d'entraîner celui des autres collections promises. »

L'annonce du départ de la collection Planque pour le Musée Granet, à Aix-en-Provence, a passablement modifié le discours de M. Bernhard Fibicher. C'est devenu pour lui un « challenge supplémentaire »: « Nous aurons un manque d'œuvres de la première moitié du XX^e siècle », admet-il dans 24 heures du 22 septembre 2010, « mais je peux vous assurer que nous saurons le compenser par d'autres points forts (...) Je ne peux pas en dire plus pour l'instant mais nous aurons de quoi régater au plan international. Et nous allons tout faire pour montrer que le site et le futur musée méritent la collection Planque. Nous nous battons et vous verrez que dans quinze ans, nous allons la reconquérir."

Ce changement d'avis a de quoi surprendre. La certitude de voir revenir la collection Planque à Lausanne est encore plus surprenante. Quinze ans, c'est long. Il est même possible qu'à cette date, M. Fibicher ne soit plus directeur du musée. Mais surtout, l'appréciation qu'il porte ne semble être partagée que par lui-même.

- Le retour de la collection Planque est très incertain. D'autant plus que l'attachement de Jean Planque au maintien de sa collection dans le canton de Vaud apparaît aujourd'hui comme une invention de certains partisans inconditionnels du musée. « Cet attachement est contesté par la plupart des membres de la Fondation qui ont bien connu Jean Planque », déclarait déjà l'actuel président de la Fondation, le Dr Michel Pfulg, à 24 heures, le 14 mai 2009. La propre sœur du collectionneur est encore plus claire: « Personne ne peut prétendre connaître les dernières volontés de mon frère, à part Florian Rodari, conservateur de la collection et moi. Il m'a dit que je pouvais déposer ses tableaux n'importe où, même en Afrique du Sud, pourvu qu'ils soient exposés dans de bonnes conditions. Et qu'ils contribuent au développement culturel de la cité, du pays où ils se trouveraient. » (24 heures des 25-26 septembre 2010). Et d'ajouter, concernant le choix du Musée Granet: « Si mon frère le pouvait, je suis certaine qu'il sourirait de contentement à notre décision. »

- Le nouveau site choisi pour le futur musée lausannois ne la convainc pas davantage. Dans la même interview, Claudine Planque le dit tout net: "Nous doutons de l'emplacement choisi, à la gare."

- Claudine Planque n'a guère apprécié l'action de l'Etat pour aider la Fondation à payer les charges occasionnées par la gestion de la collection de son frère: « Le canton nous a laissés vendre », dit-elle, « une partie de nos cinq cents gravures pour

payer les impôts qu'il réclamait. » Ce qui paraît, il est vrai, une curieuse manière de vouloir conserver une collection qualifiée de « trésor artistique ».

Avant même que Claudine Planque ne s'exprime publiquement, 24 heures s'est d'ailleurs fait l'écho de ce que pensent de très larges milieux: « En vérité », écrit le journal le 22 septembre dernier, « personne n'est dupe. Les chances de voir revenir sur les bords du Léman les Bonnard, Picasso, Cézanne et autres Dubuffet réunis par Jean Planque sont à peu près nulles. Ce sont ainsi trois cents tableaux, dessins et sculptures du XX^e siècle – un trésor estimé à plus de 120 millions de francs – qui quittent le navire. Autrement dit, un sacré atout qui promettait des échanges d'œuvres avec de grandes institutions muséales. Que reste-t-il dans les soutes? De grands vides, en particulier dans la première moitié du XX^e siècle. René Auberjonois, Alice Bally et Louis Soutter ne suffiront pas à garantir le rayonnement du musée lausannois. Mais dire cela, ce serait tuer dans l'œuf le beau projet des halles CFF de Lausanne. Silence."

Je souhaite que le Conseil d'Etat rompe ce silence en répondant aux questions suivantes.

Questions

1. Quelle crédibilité le Conseil d'Etat pense-t-il pouvoir accorder à un directeur de musée qui, dans son domaine de compétences, est capable d'asséner des avis totalement contradictoires à quelques mois d'intervalle? Et de faire des promesses pour dans quinze ans? Le Conseil d'Etat fait-il encore confiance au groupe responsable des contacts avec les collectionneurs, les artistes et les fondations, composé, en plus du directeur du Musée des Beaux-Arts, de Bernard Decrauzat et de Pierre Keller ?
2. Comment le Conseil d'Etat pense-t-il combler le départ de la Fondation Planque et avec quels moyens financiers, la valeur de cette collection étant estimée à plus de 120 millions de francs?
3. Où en sont les tractations évoquées avec d'autres fondations, en particulier les fondations Dubois et Pauli, concernant leur éventuelle insertion dans le projet de musée des Beaux Arts sur le site des halles CFF?
4. Le départ de la collection Planque diminuant considérablement le rayonnement du futur musée, de l'avis des experts, n'est-ce pas le dernier moment de revoir le site prévu et l'ampleur de l'investissement?
5. N'est-ce pas le dernier moment de revenir à une alternative plus raisonnable, en étudiant par exemple sérieusement la solution proposée par les architectes Jean-Lou Rivier et Blaise Sahy lors du concours organisé pour le choix d'un nouveau site après l'échec de Bellerive? Leur projet d'une nouvelle construction sur la place de la Riponne, vis-à-vis du Palais de Rumine, avait eu la faveur du jury du concours, mais pas celle du Conseil d'Etat. Au vu des derniers développements, le moment n'est-il pas venu de revoir ce choix?

Vevey, le 28 septembre 2010

Schmitt développer

Fabienne Despot

